

**Compte-rendu**  
**Réunion du 19 décembre 2006**  
**Saintes**

Le projet de carte vise à conforter la coopération qu'ont engagée les différents acteurs concernés au cours de l'étude menée par l'EPTB Charente. La proposition d'une ébauche de cahier des charges fait par les étudiantes de l'université de La Rochelle a servi de support pour lancer le débat autour du projet.

○ **4 questions fondamentales ont donc été abordées :**

Plusieurs questions essentielles furent abordées pour définir la nature et les objectifs de la carte :

- **Pour qui ?** → Cible visée : randonneurs, plaisanciers, famille lambda, population locale et professionnels.
- **Pour quoi ?** → Usages de la carte : préparation de séjour, orientation sur place ? Une carte à destination des visiteurs automobilistes, des randonneurs ?
- **Quel contenu ?** → Notions de *largeur* et de *profondeur*, de *choix* et de *densité*. Quels sont les champs thématiques de la carte et jusqu'où doit-on aller dans le détail ?
- **Quelle forme ?** → Couleurs, icône, taille de la carte. Pour le web ou pour une édition papier ? Cette question doit effectivement venir en dernière position, après la définition de la nature et des objectifs de la carte.

Le choix d'une carte touristique sensibilisant les utilisateurs aux aspects environnementaux du bassin de la Charente obtient une adhésion unanime. L'idée d'une carte en support numérique plutôt que papier a été évoquée, mais l'une ne paraît pas empêcher l'autre. Les deux supports n'entrent pas en compétition, et peuvent au contraire se compléter. L'utilisation d'une carte touristique papier comme support de valorisation a obtenu l'assentiment de tous.

○ **Maîtrise d'ouvrage de la carte**

La première question consiste à décider quel sera le chargé du projet. Qui prendra en charge la maîtrise de l'ouvrage ? Par conséquent, qui se portera garant financièrement du projet ? Il est apparu au cours des discussions que le financement pourrait faire l'objet de la participation de tous. Néanmoins, puisque le projet vise à fédérer les différents territoires autour du fleuve, l'EPTB a été unanimement reconnu comme l'institution la plus à même de prendre en charge la maîtrise d'ouvrage du projet. En effet l'EPTB, en tant qu'institution interdépartementale, se trouve déjà au-dessus des clivages administratifs. L'EPTB qui a pour cœur de métier la gestion et la préservation du patrimoine fluvial est en mesure de prendre la maîtrise d'ouvrage et mettre une partie du financement pour le projet de carte du fleuve Charente.

Le Conseil Général de Charente-Maritime qui a un projet similaire autour du fleuve mais à l'échelle de son territoire départemental pourrait apporter son financement à la réalisation de cette action à condition 1) que les objectifs recherchés soient les mêmes, 2) que le Conseil Général de Charente participe à la même hauteur.

- **Objectif : sensibiliser chacun à la gestion environnementale**

Plusieurs interventions ont cependant souligné la nécessité d'y intégrer une dimension de sensibilisation à l'environnement. Cela pourrait se faire par l'intermédiaire de cadres informatifs au verso de la carte. On retrouve à travers cela le souci non seulement d'attirer des touristes tout au long du fleuve, mais aussi et surtout de recréer un sentiment identitaire chez les habitants. En effet il est nécessaire qu'ils s'approprient leur région, et prennent conscience de ses atouts, de l'histoire du fleuve et de son ouverture au monde entier. Ils en seront ensuite les meilleurs promoteurs et défenseurs...

- **Produit d'appel / d'accueil**

En ce qui concerne l'usage de la carte à des fins touristiques, une distinction s'est faite entre produit d'appel et outil d'orientation pour le visiteur qui se trouve déjà dans la région. Il semble cependant que les deux usages ne soient pas incompatibles.

En effet, la carte devrait être assez générale pour présenter la vallée de la Charente de façon attractive à différents types de touristes (touriste naviguant, automobilistes, randonneurs...). Elle fonctionnerait alors comme un produit d'appel et d'accueil en présentant la variété des activités et paysages disponibles autour du fleuve Charente et en suggérant des idées de visite. Comme cela a été rappelé, les différents acteurs disposent chacun de cartes et brochures, d'informations sur leurs territoires en particulier. C'est dans la cohésion de ces différents éléments que réside le manque actuellement constaté. L'intérêt de la carte serait donc de donner une vue d'ensemble attractive.

La carte pourrait également être assez détaillée pour pouvoir être utilisée seule. Ainsi, elle aurait pour but de fédérer les activités les plus importantes autour du fleuve. Mais les touristes souhaitant des informations réellement détaillées sur un même thème seraient redirigés directement vers les acteurs concernés. La carte pourrait contenir des renvois sous la forme d'une liste de contacts (par exemple les coordonnées de la fédération de pêche, des offices de tourisme...). Enfin, pour préciser un certain nombre d'informations, un système de zoom pourra être envisagé.

- **Fleuve Charente : épine dorsale de la carte**

La délimitation de la carte s'est avérée beaucoup plus polémique. Faut-il représenter la totalité du fleuve Charente avec ses affluents ? Ceci nous emmènerait jusqu'au département de la Vienne, voire jusqu'à la région de la Dordogne. Un des participants a évoqué la nécessité d'un choix, car la représentation d'un territoire trop vaste lui paraissait nuire à l'efficacité de la carte. Malgré tout, la solution retenue reste de représenter la totalité du fleuve, depuis sa source (région des lacs) jusqu'à l'estuaire, le cours du fleuve étant un élément à valoriser. L'espace concerné s'étendrait approximativement aux dix kilomètres aux alentours du fleuve Charente. La carte créée serait donc au moins à l'échelle 1 / 200 000 – 1cm: 2km.

Comme cela a été précisé, le fleuve joue ici comme un fil directeur et fédérateur. En évincer une partie serait donc assez mal compris.

En revanche, en ce qui concerne les affluents, il serait préférable de ne représenter que ceux présentant un intérêt particulier en terme d'activités (nautiques ...) ou d'intérêts culturel ou environnemental. Certains affluents pourraient apparaître en transparence. Il n'est pas nécessaire n'ont plus d'aller jusqu'à Melle ou Surgères, ni de mettre en valeur tout le bassin versant.

## ○ **Un fil conducteur : la thématique de l'eau**

En ce qui concerne les thématiques abordées par la carte, elles restent à préciser. Néanmoins, quelques points spécifiques ont été évoqués : la carte ne pourra être exhaustive et des critères devront donc être établis afin de lister un certain nombre de « patrimoines remarquables » en ce qui concerne le domaine culturel. Les critères majeurs seront bien sûr l'ouverture à la visite et l'accessibilité, ainsi que l'appartenance à l'identité collective autour du fleuve.

La carte proposera un premier niveau d'information en présentant des éléments très simples tout en accentuant les activités en rapport avec le fleuve.

Concernant le patrimoine naturel, les zones de paysages sauvegardés devraient être représentés, par exemple sur le fond de carte (« Arrêtez-vous ici » → site naturel remarquable). Ceci s'intégrerait dans la dynamique de sensibilisation à l'environnement.

En ce qui concerne les itinéraires de randonnée, le souci de livrer les informations essentielles sans pour autant noyer le lecteur pourra se traduire par la simple représentation des points de départ des circuits pédestres. Les randonneurs pourraient ensuite trouver les informations complémentaires sur place ou en s'adressant aux structures concernées grâce à la colonne des contacts. Toutes les activités qui seront représentées seront celles qui permettront une itinérance autour du cours principal du fleuve (randonnée, cheval, kayak, vélo). Pour les kayaks, pourront apparaître les points de location avec les coordonnées.

La carte devra aussi comporter un volet pédagogique, notamment à propos des poissons et des oiseaux du fleuve, avec des parcours et des conduites à tenir. Cependant les informations devront rester d'ordre général car ce type de guide existe déjà pour les pêcheurs.

Au verso de la carte, des zooms pourront être réalisés sur un territoire donné et d'autres en rapport avec le fleuve ou sur un affluent quand une activité particulière a été remarquée (Canoë, Moulins à eau).

Concernant le chemin de Saint-Jacques de Compostelle il a été décidé qu'il n'apparaîtrait pas sur la carte car il existe une carte propre à ce circuit. De plus il est présent du Nord au Sud du territoire et le fleuve Charente est plutôt dirigé d'Est en Ouest.

Les aires de stationnement (voitures, camping-cars) situées dans des petits bourgs pourraient aussi être mis en avant sur la carte. Il paraît important de valoriser la ruralité.

Enfin, il est nécessaire de placer les Offices de Tourisme autour du fleuve ainsi que leurs coordonnées.

Plusieurs cartes existantes sur d'autres territoires ont été présentées. Le projet devra s'appuyer sur ces modèles existants telles la carte sur la rivière Saguenay (Québec) ou la carte sur la Gironde intitulée « les chemins du fleuve ».

NB. L'ostréiculture pourra être identifiée comme faisant partie du patrimoine culturel. De même au sein des vignobles il ne faudra pas oublier de présenter quelques unes des multiples distilleries qui rentrent dans le domaine patrimonial et culturel de la région.

- **Relevé des décisions**

Ne figureront pas sur la carte :

- le chemin de Saint-Jacques de Compostelle

Figureront sur la carte :

- Informations telles que coordonnées des Offices de Tourisme
- Points de vue
- Sites naturels remarquables
- Sites touristiques
- Activités touristiques liées à l'eau (pêche, navigation, aviron, canoë-kayak, baignades) et à la découverte des vallées (points de départ des circuits de randonnée pédestres, équestres, en voiture)
- Patrimoines culturels remarquables non loin de l'eau

- **Distribution de la carte**

De nombreux éléments restent à déterminer. Outre la sélection des divers thèmes à aborder sur la carte, il conviendra de prévoir les voies et modes (payant/ gratuit) de distribution de la carte.

Qui distribue ? Offices du tourisme, institutions culturelles, fédérations, hébergeurs, loueurs de bateaux...

Il sera nécessaire également de trouver un nom attractif pour la carte, étant entendu que le terme de « bassin versant » offre peu d'attractivité pour un touriste éventuel. Pourquoi ne pas utiliser l'affirmation suivante : « La Charente, le plus petit des grands fleuves français » ?

Tirage prévu : environ 50 à 100 000 exemplaires.

Durée de vie : de 1 à 2 ans.

- **Planning**

Echéance fixée à juin 2007, de sorte que la carte soit disponible pour la prochaine saison estivale.

Afin d'être disponible en juin, la carte devrait être définie de manière précise, voire réalisée en partie, dès le mois de mars. Les deux mois restants permettraient de finir la carte avec l'aide d'une agence de graphisme et de réaliser son impression.

Les étudiantes de l'Université de La Rochelle élaboreront d'ici là plusieurs projets (au stade d'ébauche) qui seront soumis aux participants de cette réunion à la fin du mois de Janvier puis travailleront sur la réalisation de la carte retenue au cours du mois de Février. Elles présenteront leur travail au cours d'une réunion au mois de Mars.

Planning : tableau des échéances